

INTERSYNDICALE CGT - FO - SUP Équip' FSU

Direction Départementale de l'Équipement du GERS

Action du 6 mars 2008

Compte rendu de l'entrevue avec Denis CONUS Préfet du GERS en présence d'Olivier GONDRAN

Dans le cadre de la journée d'action nationale du 6 mars 2008, qui a amené 10 000 agents en manifestation à PARIS, l'intersyndicale départementale a demandé une rencontre à Monsieur le Préfet du GERS. Après le traumatisme engendré par la décentralisation les personnels déplorent l'absence d'affichage concernant les missions du MEDAD et la fuite probable de ses compétences :

- transfert du Parc,
- passage en agence du permis de conduire,
- abandon des tâches d'ingénierie publique,
- devenir incertain des activités ADS et programmation,
- positionnement de l'activité logement,
- transfert de l'entretien des RN des DRI vers agences
- avenir du réseau scientifique et technique
- dégradation de la couverture territoriale

Ils déplorent également la réduction des moyens matériels et des effectifs

Malgré les réponses apportées le 21 février par notre ministre, nos organisations syndicales rejettent et dénoncent les orientations de la Révision Générale des Politiques Publiques de l'Etat (RGPP) qui ne prennent pas en compte le besoin des usagers en matière de service public

Le Préfet re-développe les positions du Ministre dans son courrier du 21/02/2008. Il est convaincu de la nécessité de maintenir les compétences techniques dans les directions non rattachées au ministère de l'Intérieur.

Il n'a pas d'information sur l'arbitrage à venir de la RGPP ; mais il est confiant.

Nous avons rappelé les sujets d'inquiétude des personnels :

- conséquences des déplacements supplémentaires liés à la décentralisation
- transfert du Parc
- avenir des points d'appui voire des UT

Le Préfet donne son accord pour mettre en place un comité de pilotage paritaire sur le transfert du Parc.

Concernant la fusion DDE/DDAF, le Préfet considère qu'il s'agit d'un instrument pour renforcer la présence de l'ETAT dans le département, et la procédure ne commencera qu'en 2009. Nous rappelons qu'une intersyndicale des personnels DDE/DDAF a été créée et que des démarches communes auprès des 2 directeurs ont été entreprises lors de la journée d'action du 20 novembre 2007.

Nous remarquons que le Préfet ne prend pas position sur le nombre de points d'appui et nous convenons de le rencontrer à nouveau après l'annonce des arbitrages RGPP

Informations Effectifs : encore une réduction de 2,30 ETP pour le GERS et 44,22 ETP pour Midi-Pyrénées.

	A+ A	B	B expl	C	C expl	OPA HCC	OPA CC	Totaux
Cibles 2007	17,77	53,66	16,25	60,98	3,59	60,50	1	213,75
Cibles 2008	19,78	53,53	14,04	61,11	3,41	58	1,39	211,45
Effectifs réels	14,60	57,10	16	60,53	5,80	58,50	1	213,53

PJ : lettre du Ministre MEDAD du 21 février 2008